



COMPAGNIE DES ARCHERS DU TREGOR

Informations inscription saison 2022-2023

L'inscription au club et la demande de licence auprès de la FFTA seront effectuées après réception du dossier complet:

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc daté de moins de 1 an pour les adultes. Pour les archers pratiquant la compétition, mention «non contre-indication à la pratique du tir à l'arc y compris en compétition».
- Pour les mineurs, accord des parents et autorisation d'actes médicaux d'urgence
- Photo identité scannée (ou numérisée) et email valide nécessaires à l'obtention de la licence dématérialisée de la fédération française de Tir à l'Arc
- Règlement de l'inscription (Chèque, Espèces, Chèques vacances acceptés)
- La fiche d'inscription dûment complétée et signée

Lors de l'inscription définitive, je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription ainsi que du règlement intérieur.

A noter :

- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, sauf information par le club,
- L'instructeur fait seul autorité sur les archers en formation pendant les cours et peut prendre toute mesure nécessaire envers la personne qui perturbe le cours ou remet en cause les règles de sécurité,
- Droit à l'image : Les photos et vidéos serviront à promouvoir les activités du club,
Le Club n'est pas responsable des photos ou vidéos prises par des journalistes ou autres parties,
- Initiation: La date limite d'inscription est fixée au samedi 8 octobre 2022,
- Les séances d'initiation débutent le mercredi 21 septembre 2022 pour les adultes et vendredi 23 septembre 2022 pour les jeunes,
- Les séances pour les archers confirmés débutent le 5 septembre 2022,
- Les cours ont lieu dans la salle de tir à l'arc de la maison des sports de septembre à mi-avril puis au terrain extérieur rue de l'aérodrome,
- Le matériel est prêté la première année avec possibilité de location l'année suivante (sauf flèches) en fonction du matériel disponible à l'archerie (tarif de 50 à 100 € suivant le type d'arc),
- Il est recommandé d'acheter auprès du club : un élastique d'échauffement (5€) et un polo du club pour les compétitions (18 €),
- Tarif débutants (licence FFTA comprise) : 140 € pour un adulte et 115 € pour un jeune (de 12 à 20 ans) avec remise de 10 € pour le 2^{ème} archer d'une même famille et remise de 10 € pour les étudiants),
- Tarifs archers confirmés (licence FFTA comprise) : 120 € pour un adulte et 95 € pour un jeune de moins de 20 ans avec les mêmes remises mentionnées au paragraphe précédent.

Créneau d'occupation de la salle de tir :

Lundi : 20h30 – 22h30

Mercredi : 20h00 – 22h30 (initiation adultes + adultes confirmés)*

Vendredi : 19h00 – 20h30 (initiation jeunes + entraînement jeunes confirmés)*

Vendredi : 20h30 – 22h30 (adultes confirmés)

Samedi : 14h00 – 16h00 (jeunes) et 14h00 – 18h00 (adultes)

**séances avec permanences (les autres séances sont accessibles aux archers disposant de leur propre matériel)*

Cours jeunes :

Sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant, le club met en place une séance hebdomadaire d'entraînement pour les jeunes (vendredi 19h00 – 20h30).

Situation sanitaire :

Chaque inscrit s'engage à se conformer aux directives qui pourraient être mises en place.

contact@archers-lannion-tregor.fr

<https://archers-lannion-tregor.fr/>

<https://www.facebook.com/archersdutregor22>